

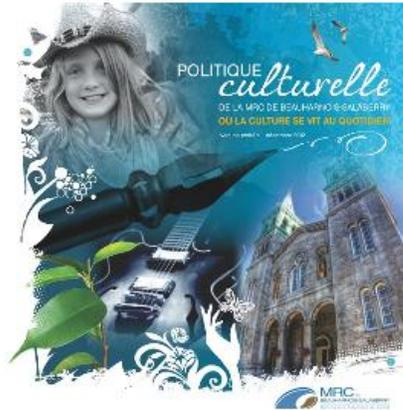
La MRC adopte sa Politique culturelle révisée

Publié par MER le 21 décembre 2012 | 0 Commentaire

À l'occasion de son assemblée publique extraordinaire du 12 décembre dernier, la **MRC de Beauharnois-Salaberry** est heureuse d'annoncer qu'elle a procédé à l'adoption de sa toute nouvelle Politique culturelle s'inscrivant dans le cadre des orientations générales du **ministère de la Culture et des Communications**.

Fruit d'une importante consultation

La MRC rappelle que cette nouvelle Politique culturelle est le fruit d'une consultation qui s'est effectuée le 27 août dernier auprès de la communauté des intervenants culturels du territoire, de même que d'une importante consultation publique qui a rassemblé, en date du 27 octobre, pas moins d'une cinquantaine de personnes à l'École secondaire des Patriotes de Beauharnois.



Une Politique et des orientations adaptées à la réalité d'aujourd'hui

Dans la mesure où la précédente version et toute première politique culturelle de la MRC avait été adoptée le 22 novembre 2000, sa refonte et son actualisation s'imposaient, de sorte à ce qu'elle puisse mieux répondre aux défis et aux enjeux d'aujourd'hui.

La Politique culturelle 2012 établit donc les balises sur lesquelles elle doit s'arrimer dans un horizon à court et moyen terme et prend racines autour de quatre orientations bien spécifiques que sont respectivement l'implication, la collaboration et le partenariat (1), le soutien aux acteurs culturels (2), la communication (3) et la pérennité (4).



Au terme de la consultation publique du 27 octobre dernier, les membres du Conseil de la Culture de la MRC se sont joints, le temps d'une photo, aux élus, aux responsables de la MRC ainsi qu'à quelques intervenants culturels présents.

Un plan d'action à venir

L'adoption de cette politique permettra par conséquent de mettre en place un plan d'action identifiant les objectifs et les engagements de la MRC et des différents intervenants du milieu culturel à la lumière des priorités établies.

L'adoption de ce plan d'action s'effectuera pour sa part en tout début d'année 2013. « La MRC tient à souligner la précieuse collaboration des membres de son conseil de la Culture qui ont été d'un précieux apport tout au long du processus. Cette

nouvelle Politique culturelle se révélera un outil essentiel pour répondre aux besoins, aux défis et aux enjeux qui se posent actuellement en matière culturelle sur le territoire. De plus, son adoption arrive par ailleurs à point nommé, alors que notre région s'affaire à développer une série d'outils lui permettant de s'affirmer et d'être davantage attrayante, à l'heure où elle se voit pourvoir de l'un des meilleurs leviers de développement avec l'arrivée de l'autoroute 30 » de formuler en conclusion le préfet de la MRC, M. Yves Daoust.

On peut consulter la nouvelle Politique culturelle de la MRC sur son [site Internet](#), ainsi que sur [ce lien](#).